DNCA INVEST
EVOLUTIF

Compartiment de la SICAV de droit Luxembourgeois DNCA INVEST

Objectif de gestion

Le produit a pour objectif de surperformer l'indice composite 25% MSCI World NR EUR + 25 MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years calculé dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée, tout en protégeant le capital dans les périodes défavorables grâce à une gestion opportuniste et une allocation d'actifs flexible. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG). Le produit est géré en tenant compte de principes responsables et durables et promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 de la SFDR. Le processus d'investissement prend en compte un scoring interne basé sur une analyse extra-financière à travers un modèle de notation propriétaire (ABA, Above & Beyond Analysis) développé en interne par DNCA. Le risque existe que les modèles utilisés pour prendre ces décisions d'investissement ne remplissent pas les tâches pour lesquelles ils ont été conçus. L'utilisation de l'outil propriétaire repose sur l'expérience, les relations et l'expertise de DNCA avec la méthode "best in universe". Il peut y avoir un biais sectoriel. Le produit procédera à l'analyse extra-financière d'au moins 90% de ses titres, tout en excluant 30% des plus mauvais émetteurs de son univers d'investissement. Des informations supplémentaires sur la stratégie ISR peuvent être obtenues dans le prospectus du produit. La stratégie d'investissement du produit repose sur une gestion active discrétionnaire utilisant une politique de sélection de titres. Cette politique est entièrement basée sur une analyse fondamentale élaborée à partir des principaux critères d'investissement tels que l'évaluation du marché, la structure financière de l'émetteur, la qualité de la gestion, la position de l'émetteur sur le marché ou les contacts réguliers avec les émetteurs. La société de gestion peut utiliser différentes méthodes pour détecter les rendements futurs des investissements, telles que les mesures d'évaluation (PE, EV/EBIT, rendement du FCF, rendement des dividendes...), la somme des parties ou l'actualisation des flux de trésorerie. Le produit sera investi en actions, obligations ou instruments du marché monétaire en adaptant la stratégie d'investissement à la situation économique et aux attentes de la société de gestion. Jusqu'à 100% de son actif net, le produit peut être exposé aux actions d'émetteurs de toutes capitalisations boursières sans contrainte géographique. Les actions d'émetteurs dont la capitalisation est inférieure à 1 milliard d'euros ne peuvent dépasser 10% de l'actif net. La part des investissements en actions de sociétés ayant leur siège social dans des pays émergents (tels que mais non limités aux pays d'Asie hors Japon ou d'Amérique du Sud, etc. Le produit peut investir jusqu'à 70% de ses actifs nets dans des titres à revenu fixe et des instruments du marché monétaire provenant d'émissions du secteur public ou privé, en fonction des opportunités de marché, sans contrainte de notation ou de durée. Néanmoins, les investissements dans des titres de créance non " Investment Grade " ou non notés (c'est-à-dire dont la notation Standard & Poor's est inférieure à A-3 à court terme ou BBB- à long terme ou équivalent) ne peuvent excéder 30% de ses actifs nets. La société de gestion ne doit pas uniquement fonder ses décisions d'investissement et son évaluation des risques sur les notations attribuées par des agences de notation indépendantes, mais doit également procéder à sa propre analyse du crédit. Le produit peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres qualifiés de titres en difficulté (c'est-à-dire dont la notation Standard & Poor's est équivalente ou inférieure à la notation à long terme CCC ou à une notation équivalente). Dans tous les cas, le produit n'investira pas dans des titres qualifiés de "en défaut" au moment de l'investissement ou pendant leur durée de vie dans le portefeuille. Les titres à revenu fixe susceptibles d'être déclassés comme étant "en défaut" seront cédés dès que possible en tenant compte de l'intérêt des actionnaires. Le produit peut investir dans des titres comportant des dérivés intégrés, tels que des obligations convertibles, et jusqu'à 5% de ses actifs nets dans des obligations convertibles contingentes. Jusqu'à 10% de ses actifs nets, le produit peut investir dans des parts et/ou actions d'OPCVM et/ou d'autres OPC, y compris des ETF. Afin d'atteindre l'objectif d'investissement, le produit peut également investir jusqu'à 100% de ses actifs nets dans des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir ou d'augmenter l'exposition aux actions, le risque de taux d'intérêt ou le risque de change sans chercher à s'exposer. Le produit est géré activement et utilise l'indice de référence pour le calcul de la commission de performance et la comparaison des performances. Cela signifie que la société de gestion prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du produit ; cela peut inclure des décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition au marché. La société de gestion n'est en aucun cas contrainte par l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif. Il s'agit d'une action de capitalisation.

L'objectif de gestion est conforme au DIC.

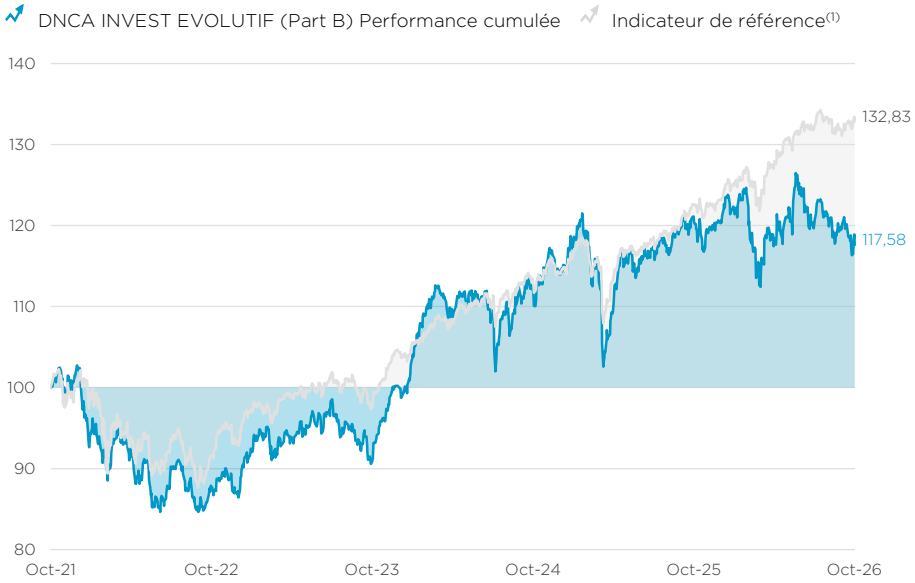
DNCA INVEST
EVOLUTIF

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	203,70
Actif net (m€)	918
Nombre de lignes actions	52
Price to Earning Ratio 2027e	14,4x
Price to Book 2026	4,3x
VE/EBITDA 2027e	10,3x
DN/EBITDA 2026	0,7x
Rend. du free cash-flow 2027e	5,25%
Rend. du dividende 2026e	1,79%
Nombre d'émetteurs	21
Sensibilité moyenne	2,79
Maturité moyenne (années)	3,12
Taux actuariel moyen	3,78%
Note moyenne	A-

Facset, consensus des analystes au 30/10/2026. Les données financières présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif et sont basées sur les consensus de marché disponibles à la date de rédaction du document. Ces données reposent sur des hypothèses de marché actuelles et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne constituent pas une garantie de performance future.

Performance (du 29/10/2021 au 30/10/2026)



Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.
(1)25% MSCI World NR EUR + 25 MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years

Performances annualisées et volatilités (%) au 30/10/2026

	1 an	3 ans	5 ans
Part B	-2,21	+8,81	+3,29
Indicateur de référence	+8,39	+10,68	+5,84
Part B - volatilité	10,82	10,42	10,44
Indicateur de référence - volatilité	5,55	5,76	8,00

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023	2022	2021
Part B	+5,49	+14,02	+15,78	-15,38	+14,40
Indicateur de référence	+7,91	+9,32	+12,45	-7,91	+13,41

Indicateur de risque

1 2 **3** 4 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

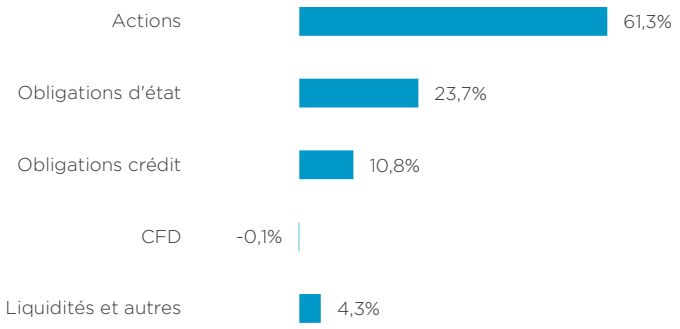
	1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	-0,41	0,58	0,11
Tracking Error	6,49%	5,86%	5,84%
Coef. corrélation	0,88	0,89	0,83
Ratio d'information	-1,66	-0,32	-0,44
Bêta	1,71	1,62	1,08

Principaux risques : risque actions, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables, risque de contrepartie, risque de change, risque lié aux investissements dans les pays émergents, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque en perte de capital, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque lié à l'investissement en contingent convertible bonds, risque lié aux titres en difficultés, risque de durabilité, risque ESG

Source : DNCA Finance
Données au 30 octobre 2026

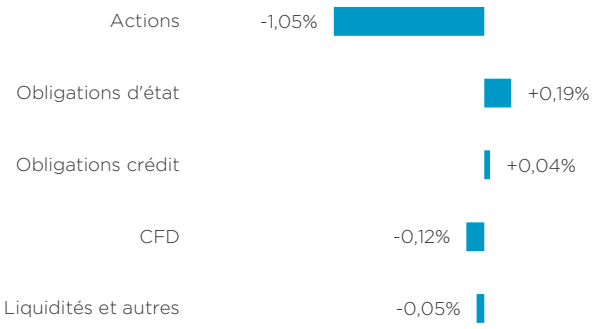
DNCA INVEST
EVOLUTIF

Répartition par classe d'actifs



Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Obligations d'États	23,7%	50,0%
Biens et services industriels	16,5%	6,5%
Technologie	12,4%	10,7%
Santé	4,8%	6,0%
Produits et services de	4,4%	1,4%
Voyages et loisirs	3,5%	0,5%
Télécommunications	3,4%	1,2%
Banques	3,3%	5,2%
Services aux collectivités	3,1%	1,9%
Distribution	2,9%	1,6%
Services financiers	2,5%	2,0%
Bâtiment et matériaux de	2,5%	1,0%
Chimie	2,1%	0,8%
Énergie	2,0%	3,0%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,0%	2,1%
Ressources de base	1,7%	1,0%
Assurance	1,3%	2,3%
Automobiles et équipementiers	1,3%	0,8%
Médias	1,1%	0,5%
Immobilier	1,0%	0,5%
Magasins de soin personnel, de	-	1,0%
Liquidités et autres	4,3%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
Etats-Unis	33,8%	18,0%
France	12,1%	24,2%
Espagne	11,8%	10,2%
Italie	10,1%	18,2%
Allemagne	7,8%	8,5%
Pays-Bas	2,9%	2,5%
Suisse	2,5%	4,6%
Grèce	2,4%	-
Irlande	2,2%	0,3%
Taiwan	2,0%	-
Corée du Sud	0,9%	-
Danemark	0,7%	0,8%
Royaume-Uni	0,4%	6,5%
Brésil	0,3%	-
Chine	0,0%	-
Japon	0,0%	1,4%
Autres pays	-	4,8%
Liquidités et autres	4,3%	N/A

Composition et indicateurs du portefeuille obligataire

	Poids	Maturité (années)	Sensibilité	Rendement	Nombre de lignes
Obligations taux fixe	34,15%	3,15	2,79	3,76%	25
Obligations hybrides	0,38%	-	3,13	5,88%	1
Total	**34,52%**	**3,12**	**2,79**	**3,78%**	**26**

Changes to portfolio holdings

Entrées : CFD INFINEON TECHNOLOGIES AG - Goldman Sachs, CFD ROCHE HOLDING AG - Goldman Sachs, EATON CORP PLC, European Union 3.13% 2028, FERROVIAL NV et Spain Government Inflation Linked Bond 0.65% 2027

Sorties : CFD CANAL+SA - Goldman Sachs, DEUTSCHE TELEKOM AG-REG et SPIE SA 4.88% 2032

Source : DNCA Finance

DNCA INVEST
EVOLUTIF

Portefeuille actions (61,3%)

Principales positions

	Poids
IBERDROLA SA	2,71%
GOLDMAN SACHS GROUP INC	2,54%
ELI LILLY & CO	2,53%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,33%
MICROSOFT CORP	2,32%

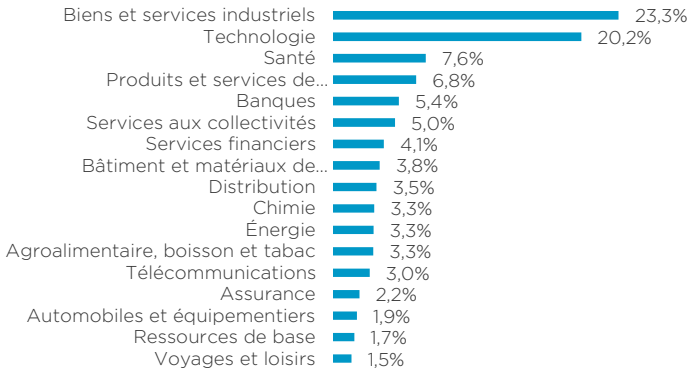
Contribution à la performance du mois
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Meilleures	Poids	Contribution
ACCENTURE PLC-CL A	2,02%	+0,42%
ELI LILLY & CO	2,53%	+0,42%
NOVARTIS AG-REG	2,11%	+0,24%
VISA INC-CLASS A SHARES	1,95%	+0,22%
LINDE PLC	2,05%	+0,18%

Moins bonnes	Poids	Contribution
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,33%	-0,30%
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	2,03%	-0,27%
KERING	0,88%	-0,26%
ASML HOLDING NV	2,15%	-0,24%
ALPHABET INC-CL A	0,81%	-0,22%

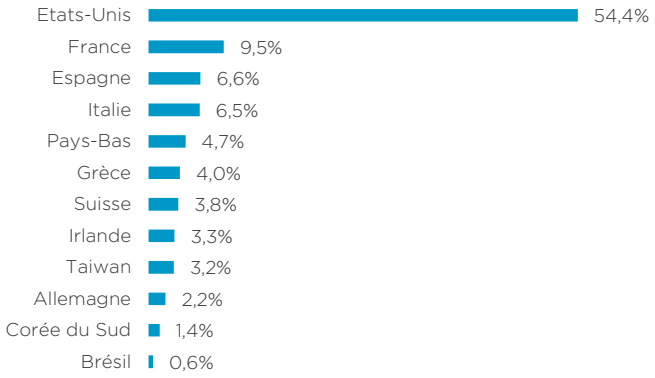
Certaines lignes ci-dessus peuvent ne pas faire l'objet d'une offre publique en Belgique.

Répartition sectorielle (ICB)



Poche action (base 100)

Répartition géographique



Poche action (base 100)

Portefeuille obligataire (34,5%)

Principales positions

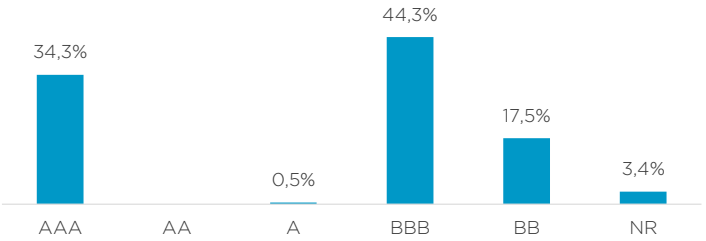
	Poids
Deutsche Bundesrepublik Inflation Linked Bond 0.5% 2030	6,16%
Spain Government Inflation Linked Bond 1% 2030	5,30%
European Union 3.13% 2028	4,68%
Spain Government Inflation Linked Bond 0.65% 2027	2,34%
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 1.6% 2028	2,19%

Contribution à la performance du mois
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Meilleures	Poids	Contribution
DBRI 0 1/2 04/15/30	6,16%	+0,07%
SPGBEI 1 11/30/30	5,30%	+0,05%
BTPS 1.6 11/22/28	2,19%	+0,02%
BTPS 1 1/2 05/15/29	2,03%	+0,02%
SPGBEI 0.65 11/30/27	2,34%	+0,01%

Moins bonnes	Poids	Contribution
FRTR 0.1 03/01/29	Sorties	-0,01%
CANALP 4 5/8 12/03/30	1,16%	-0,01%
CANALP 4 7/8 05/20/32	Sorties	+0,00%
SPIEFP 4 7/8 03/28/32	Sorties	+0,00%
ALTAFP 5 1/2 10/02/31	0,60%	+0,00%

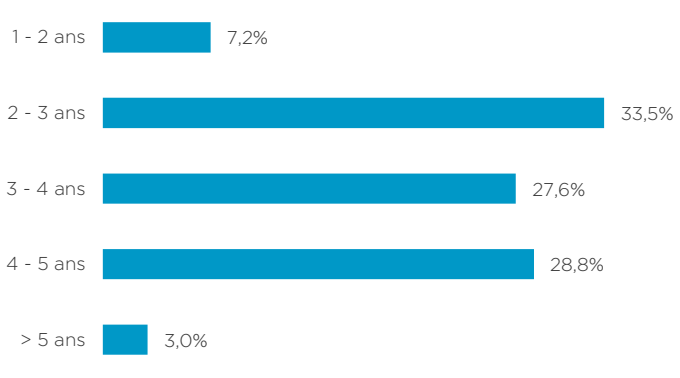
Répartition par notation



Poche obligataire (base 100)

La qualité de crédit reflète la notation de solvabilité la plus haute assignée aux valeurs individuelles du fonds parmi Moody's, S&P ou Fitch; les évaluations sont susceptibles de changer. Les parts de fonds ne sont notées par aucune agence de notation. Les notations de qualité de crédit obligataire sont mesurées avec une échelle qui s'étend généralement d'AAA (le plus haut) à D (le plus bas).
Ces données sont fournies à titre indicatif. La société de gestion ne recourt pas systématiquement et mécaniquement à des notations émises par des agences de notation et procède à sa propre analyse crédit.

Répartition par maturité



Poche obligataire (base 100)

Source : DNCA Finance

DNCA INVEST
EVOLUTIF

Informations administratives

Nom du compartiment : Evolutif
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part B (EUR)) : LU0284394821
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 23/07/2007
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : Aucun
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : 25% MSCI World NR EUR + 25 MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :
Alexis ALBERT
Augustin PICQUENDAR

Frais

Taxe sur opération boursière : 1,32% (max 4000€) en cas de sortie
Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 2,52%
Frais de gestion financière tels que mentionnés dans le prospectus du compartiment : 2,40%
Coûts de transaction : 0,49%
Commissions liées aux résultats : Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : 25% MSCI World NR EUR + 25 MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years . Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Cash flow. Le cash flow représente l'ensemble des flux de liquidités générés par les activités d'une société. Pour les analystes et les créanciers, il constitue un bon moyen d'appréhender la solvabilité et la pérennité d'une entreprise. C'est également un indicateur permettant de connaître l'aptitude de l'entreprise à financer ses investissements à partir de son exploitation ou encore sa capacité à distribuer des dividendes à ses actionnaires.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations...) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.
Note moyenne. La note moyenne correspond à la qualité de crédit moyenne des émetteurs ou des titres détenus en portefeuille, calculée à partir des notations attribuées par les principales agences de notation financière. Elle est obtenue en convertissant les notations en une échelle numérique, puis en calculant une moyenne pondérée selon le poids de chaque titre dans le portefeuille. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau global de risque de crédit du portefeuille.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Price/Cash Flow). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.
Taux actuariel moyen. Le taux actuariel moyen correspond au rendement annuel moyen attendu des obligations détenues en portefeuille, en tenant compte à la fois des coupons perçus et de la différence entre le prix d'achat et le montant remboursé à l'échéance. Il est calculé sur la base du rendement actuariel de chaque titre, pondéré par son poids dans le portefeuille. Cet indicateur fournit une estimation du rendement théorique du portefeuille obligataire, sous réserve de la conservation des titres jusqu'à leur échéance et en l'absence de défaut des émetteurs.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

DNCA INVEST
EVOLUTIF

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. Le(s) DIC(s) sont disponible(s) en français et en néerlandais sur le lien suivant, le prospectus sur le lien suivant, le rapport semestriel, le rapport annuel de gestion ainsi que les statuts du compartiment sont disponibles en anglais, gratuitement, sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. La plus-value sur les actifs financiers, tels que des actions ou des obligations, est soumise à une taxation de 10 % depuis le 1er Janvier 2026. Vous trouverez des informations complémentaires sur les éventuelles exonérations sur le lien suivant Taxe sur les plus-values | SPF Finances. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.lelabelisr.fr et www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labellises
Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://dncafinance.aflip.in/1079e67129.html
Pour les investisseurs Belges, si le traitement d'une plainte par DNCA Investments est jugé insuffisant, l'investisseur peut s'adresser à OMBUDSFIN asbl, service de médiation pour les services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte. 2, B-1000 Bruxelles, par téléphone au +32 2 545 77 70, par e-mail à ombudsman@ombudsfin. be. Pour plus d'informations, consultez la page www.ombudsfin.be.
Ce Fonds fait l'objet d'une commercialisation en offre publique en Belgique. L'agent payeur et le représentant du Fonds en Belgique est BNP Paribas Securities Services, Brussels Branch – Rue de Loxum 25 – 1000 Bruxelles.
La société de gestion peut à tout moment décider de cesser la commercialisation d'un produit dans l'un des pays dans lequel il est autorisé à la distribution auprès du grand public, dans le respect de la règlementation en vigueur dans le pays hôte.
Information relative au taux de précompte mobilier pour les investisseur Belges :
Pour les parts de capitalisation des compartiments investissant plus de 25% (10% pour les parts acquises depuis le 1er janvier 2018) de leur actif net en titres de créances, taxation à 30% des revenus provenant directement ou indirectement des rendements des titres de créances.
Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays.
Veuillez trouver sur ce lien notre Publication d'informations en matière de durabilité : https://www.dnca-investments.com/documents/185?locale=fr&country_code=FR
Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.
Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.
Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.